



situe le « Moulin au noir ». Belle vue sur le site champêtre de la vallée de l'Eau d'Heure.

Emprunter la rue de Bomerée par la droite et retourner vers le centre de la commune.

11 Le Moulin au noir.

Probablement ainsi appelé parce qu'on y fabriquait une poudre noire servant de lubrifiant. L'eau servait de force motrice pour la meunerie, mais aussi pour l'industrie (par ex. les makas en sidérurgie). Un peu en aval de cet endroit, un train de munitions a été déversé dans la rivière en 1918. L'opération d'assainissement a été terminée par l'armée en 2001.

Remonter la rue de la Montagne jusqu'au carrefour avec la rue de Bomerée.

- 12 A gauche, le site de l'ancien charbonnage de l'Avenir a été occupé par une plaine de jeux. Ses bâtiments se situent à la rue de Bomerée. Au carrefour avec la rue de Bomerée, aux n°s 164-168, se trouvait l'ancien café de « La belle femme ». L'arrêt de bus est encore ainsi dénommé.

- 13 89 rue de Bomerée : ancienne ferme du XVII^{ème} siècle, en moellons calcaires. A droite, l'école libre occupe l'ancien couvent des Soeurs franciscaines. Au bout de la rue, juste avant de descendre vers le centre, se trouve le lieu-dit « le Warchais », (=terrain banal).

Au carrefour, prendre à gauche la rue Wilmet et retourner au Foyer culturel.



Thème : Le village d'autrefois, la diversité des occupations

Difficulté : rues et sentiers accessibles aux poussettes et aux moins valides

Distance : environ 5 km

Départ : Foyer culturel
1, rue Wilmet. Facilités de parking, arrêt de bus (lignes 70-71-173)



Initiatives communales à Montigny-Landelies, ASBL ICML : informations au Bureau d'accueil à l'Administration communale, rue de Marchienne 1 - 6110 Montigny-le-Tilleul (Tél. : 071/60 92 23 ou 071/51 88 10).

Itinéraire

- 1 Le Foyer culturel, les écoles Dr. Cornet, les anciennes écoles, l'ancienne Maison communale, le Casino.

Le Foyer culturel (1982) est établi à l'emplacement de la ferme de la Goëte et du Café du Théâtre. Ce bâtiment héberge de nombreuses associations locales ainsi que la bibliothèque communale dont l'existence remonte à 1863. Les écoles



communales Dr. Cornet complètent l'ensemble dans un bel écrin de verdure. En face du Foyer culturel, l'ancienne Maison communale (travaux adjugés en 1865). Plaques commémoratives des victimes de 14-18 apposées sur la façade. Cet édifice fut désaffecté au début des années 50. Les bâtiments abritaient anciennement le CPAS. A gauche, les anciennes écoles des garçons, actuellement cours de promotion sociale et ALE. A droite, le Casino (théâtre, salle de fêtes), fermé dans les années 70, est devenu le siège de l'école artisanale. La pelouse se situe à l'emplacement d'un ancien quartier et du château Cappe qui furent expropriés et démolis dans les années septante afin de construire une piscine communale. Des problèmes budgétaires ont empêché le projet de se concrétiser.

Monter vers l'église (rue de l'Église).

2 L'église St Martin.

Monument classé. Primitivement roman, l'édifice fut agrandi aux XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècles et restauré en 1935. La tour-clocher est la partie la plus ancienne.



Avant 1865, il n'y avait pas de Maison communale à proprement parler ; le bâtiment face à l'église servait de logement à l'instituteur, de classe communale, de bibliothèque et de salle de réunion pour le Conseil communal. Egalement en face de l'église, se trouve l'ancienne borne-fontaine de distribution d'eau.

Traverser la rue de Bomerée, passer sous le tilleul et s'arrêter devant les bâtiments communaux et de la police.

3 Le château Wilmet, le parc communal.

Propriété de la famille Wilmet (Guillaume, bourgmestre de 1825 à 1856 et Gustave, bourgmestre de 1857 à 1887). A partir de 1918, la propriété appartient à M. Baudewijns qui, passionné d'horticulture, fait entourer le bâtiment d'un magnifique parc qui fut mis à la disposition de la population lors de la 2^{ème} guerre mondiale pour cultiver des



pommes de terre.

En 1951, la Commune rachète le domaine à l'abandon. Les bâtiments deviennent Maison communale et l'emplacement du parc est réhabilité en espace récréatif.

Près du tilleul se trouve le monument Sottiaux, poète et écrivain de Montigny-le-Tilleul (1862-1953).

Entre le tilleul et l'église, la place Sottiaux. Au bas de cette place (n^{os} 1 et 3), l'ancienne ferme Stilmant est une vieille bâtisse du XVI^{ème} siècle, fortement « remaniée ».

Emprunter la rue de Marchienne jusqu'au carrefour avec la rue Désiré Quenne.

- 4 **Le nouvel Hôtel de ville** a été inauguré en juillet 2013. Il regroupe désormais le personnel de la commune et du CPAS. Son architecture est contemporaine et il est un modèle de gestion énergétique.



Il a reçu le « Prix de la Maîtrise d'ouvrage » organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, récompensant le processus utilisé pour réaliser le bâtiment. Il a également obtenu le « Prix de la Journée de l'architecture » organisée par le CIVA en collaboration avec Inter-environnement, pour récompenser sa qualité architecturale.

5 Le Foyer montagnard.

De 1927 aux années 70, ce bâtiment fut une salle privée de théâtre, de spectacles et de cinéma. Il abrite actuellement plusieurs commerces. La rue Désiré Quenne n'était qu'un sentier jusqu'en 1888.

La rue de Marchienne comporte de nombreux édifices du XIX^{ème} siècle (maisons de notables). L'extension de ce quartier est

à mettre en parallèle avec la voie de chemin de fer vicinal venant de Marchienne (1887) A l'origine, la rue de Marchienne est une portion de l'ancien «Grand Chemin », voirie reliant Charleroi à Beaumont.

Prendre la rue de Marchienne jusqu'au carrefour avec la rue Paul Pastur. Emprunter cette rue (juste après le pont au-dessus de l'auto-route, à droite.)

- 6 **Le bas de la rue Pastur** offre un vaste panorama sur la vallée de l'Eau d'Heure, l'infrastructure autoroutière, les carrières de calcaires de Mont-sur-Marchienne et le bassin industriel de Charleroi.

Au bas de la rue Pastur, prendre à droite, la rue E. Vandervelde et ensuite, à gauche, la rue de Mont-sur-Marchienne jusqu'au Calvaire.

- 7 **Le Calvaire** date de 1882 et se trouve à l'emplacement d'un calvaire plus ancien (XVIII^{ème} siècle). Il a été restauré au début des années '90 par l'association « Les Amis de Montigny ».



Descendre la rue de Mont-sur-Marchienne jusqu'au pont de l'Eau d'Heure.

- 8 **Le Pont-à-Nôle.** Ancienne station de chemin de fer (ligne Charleroi-Couvin-Vireux, 1845). Anciens fours à chaux. Le viaduc de l'autoroute (400 mètres de long) franchit la vallée de l'Eau d'Heure.
Remonter le cours de l'Eau d'Heure par un petit sentier à droite.

- 9 **Le barrage automatique** est destiné à réguler le débit de l'Eau d'Heure afin d'éviter les inondations.



Présence de plantes calcicoles (fusain, ligustrum sauvage...).

Après le barrage, prendre le sentier à droite pour arriver à la rue de la Plagne, derrière le calvaire.

10 La Plagne (= colline).

Ce promontoire calcaire constitue, avec le quartier de l'église, le noyau ancien de la commune (remarquez les nombreuses vieilles maisons villageoises). À l'arrière de cette rue, les anciennes carrières de calcaire sont aujourd'hui comblées et boisées.

Suivre la rue de la Plagne jusqu'au carrefour avec la rue du Moulin. Descendre cette rue (à gauche).

En descendant la rue du Moulin, on peut observer, à gauche, d'anciennes carrières de calcaire. À droite, les prairies dans le fond du vallon (le Bayau) occupent l'emplacement d'anciennes mines de fer.



Poursuivre la rue du Moulin parallèlement à l'Eau d'Heure jusqu'à sa jonction avec le bas de la rue de la Montagne (anciennement Tienne à tchats). A gauche de ce carrefour se